

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 933

Artikel: Noir et blanc

Autor: Cornuz, Jeanlouis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Noir et blanc

Curieux, la façon qu'ont les gens de gagner leur vie... Les uns blanchissent de l'argent sale; les autres noircissent des réputations plus ou moins d'hermine — bien entendu, je pense à *L'honneur perdu de Catharina Blum*, que nous conta naguère Heinrich Böll, et non pas à cette malheureuse Madame Kopp (dont, soit dit en passant, je n'approuvais guère la ligne politique, mais que je déplore de voir la victime d'un véritable hallali). Remarquez: sa chute n'est pas perdue pour tout le monde, puisque déjà, n'écoulant que leur courage, plusieurs de ses camarades s'élançent, tel Winkelried à Sempach, «champ semé de gloire», pour combler la brèche.

En des temps plus heureux, Madame Caillaux allait décharger son revolver sur Calmette, directeur du *Figaro*, qui

avait noirci son mari. Il ne semble pas que les journalistes qui ont œuvré dans le cadre de «l'affaire Kopp» (dont certains pratiquent avec bonheur le *catch-as-catch-can* — je pense au *Matin*) aient quelque chose à craindre: aujourd'hui, les auteurs d'attentats préfèrent des victimes parfaitement innocentes, ce qui, soulignons-le, est dans le droit fil des sacrifices expiatoires, lesquels exigent sur l'autel des brebis sans tache. Mais pour en venir à la violence, et à l'initiative «Une Suisse sans armée»: à lire les compte-rendus des débats au Conseil national, où de bons esprits ont été jusqu'à dire que ceux qui appuyaient l'initiative seraient des traîtres au pays, prêts à livrer la Suisse, on se persuade que la situation est sans espoir. Car enfin, il y a, je crois, quelques évi-

dences que personne ne contestera: 1. Que, dans le meilleur ou dans le pire des cas, l'initiative sera *balayée* par une majorité de 2/3 contre 1/3, voire de 3/4 contre 1/4, voire même de 4/5 contre 1/5. Et qu'ainsi, bien loin de mettre en danger l'indépendance de la Suisse, elle permettra de fournir la preuve éclatante de l'attachement du peuple suisse à son armée — c'est d'ailleurs ce que disait le regretté Eric Descœudres.

2...permettrait de fournir... Car il est une autre évidence: que 40, ou 45, ou peut-être même 50% des citoyens diront qu'ils s'en f... éperdument, c'est-à-dire n'iront pas voter. Or de cela, les adversaires de l'initiative ne se soucient pas ou sont parfaitement inconscients. D'une part, ils ne voient pas où est le véritable danger; d'autre part, ils méconnaissent absolument les raisons de leurs adversaires. Ils préfèrent crier à la trahison — ce qui est à peine moins imbécile que de voir dans le français rénové une manœuvre de Moscou! ■

Lénine en Suisse

(cfp) Le 9 avril 1917, des émigrés russes quittent la Suisse et pénètrent en Allemagne à Gottmadingen pour traverser ce pays dans un wagon «exterritorialisé» et, ensuite, par la Suède, arriver en Russie à Petrograd. Lénine était de ce voyage qui a fait couler beaucoup d'encre depuis lors. Un film vient d'être tourné sur ce sujet pour plusieurs télévisions. Il a été diffusé en deux épisodes en Autriche. L'histoire correspond bien aux récits qu'on connaît, notamment de Lénine et de Zinoviev, de Karl Radek et de Fritz Platten. Les moyens énormes investis et le talent de Damiano Damiani ont permis de réaliser des scènes spectaculaires. Des détails qui sont encore dans les mémoires des aînés — par exemple le cordonnier Kammerer chez qui Lénine logeait à Zurich — ne manquent pas. Les décors font parfois sourire (l'écriveau bilingue *Genève-Genf* dans une gare suisse par exemple) mais ce sont des détails. La vie des Russes en Suisse est bien évoquée. Fritz Platten, le seul non Russe du convoi et l'homme de liaison avec les autorités allemandes, est interprété par l'Espagnol Xavier Elorriaga. On rencontre aussi Robert Grimm, dans le premier épisode, mais il faut

bien connaître l'histoire pour le situer. En bref, un rappel historique qui concerne aussi la Suisse et que nous aurons probablement l'occasion de découvrir sur TF1 puisque cette chaîne française a participé à la production.

Multiplication

(jd) Au cours des dernières années, le prix des biens immobiliers a doublé, voire même triplé, et le krach boursier d'octobre 1987 a renforcé cette évolution. Pourtant, les épargnants qui ont placé leurs économies dans les fonds de placement immobiliers n'ont guère vu la couleur de cette revalorisation. La raison en est simple: les banques, qui possèdent d'importants fonds de placement, ont multiplié l'émission de parts sans que le parc immobilier augmente, empêchant ainsi les bons de participation de prendre la valeur justifiée par l'augmentation du prix des biens-fonds. Une filiale commune du Crédit suisse et de la Société de banque suisse aurait émis pour plus d'un milliard de francs de bons de participation entre 1986 et janvier

1988. Il faut savoir que les banques prélevent une commission de 5% sur chaque émission: en deux ans le CS et la SBS ont encaissé ainsi plus de 50 millions. Face à cette situation, le mécontentement grandit. Des procès ont été intentés et la Commission fédérale des banques, organisme contrôleur des fonds de placement, fait l'objet de vives critiques de la part des investisseurs.

(*Tages Anzeiger*, 15 décembre 1988).

Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy, François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj), Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Comuz, Pierre Lehmann

L'invité de DP: Philippe Bois

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Télécopieur: 021 22 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA